



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immatriculation

Question écrite n° 60861

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur le ralentissement des immatriculations de voitures neuves au mois de mai 2014. Seulement 148 573 voitures neuves ont été immatriculées en mai 2014, soit une progression de 0,1 % contre 8,9 % en mars et 5,8 % en avril. Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour améliorer à nouveau le nombre d'immatriculations de voitures neuves.

Texte de la réponse

D'après le comité des constructeurs français d'automobiles, le marché français des véhicules particuliers a augmenté de 0,1 % en mai 2014 par rapport à mai 2013, tandis que le marché des véhicules utilitaires a augmenté de 3,4 %. Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, le marché des voitures particulières a augmenté de 3 % par rapport à la même période de 2013, tandis que celui des véhicules utilitaires a augmenté de 0,2 %. Sur un marché mature, cette augmentation des ventes, même modérée, est une bonne nouvelle pour l'industrie automobile en général, après plusieurs exercices en recul significatif. Au-delà de ces chiffres, les constructeurs nationaux ont vu leurs parts de marché augmenter : les ventes de véhicules particuliers des marques françaises (Peugeot, Citroën et Renault -hors Dacia-) ont en effet progressé de 6 % en mai 2014 par rapport à mai 2013 et de 8 % sur les cinq premiers mois de l'année. C'est cette reconquête de parts de marché, en France et à l'international, qui doit être recherchée de façon prioritaire, ainsi qu'une amélioration de la valeur ajoutée par véhicule. L'action du Gouvernement a donc pour objectif principal, en ce qui concerne l'industrie automobile, de rendre les véhicules produits en France toujours plus attractifs pour le consommateur, en encourageant le développement de véhicules plus propres et intelligents. Ces actions se concrétisent, en particulier, par les plans industriels sur le véhicule consommant moins de 2 litres aux 100 km pour tous, et le véhicule à pilotage automatique, ainsi que par une politique de soutien active au développement du véhicule électrique. Au premier trimestre, la production automobile en France des constructeurs nationaux a progressé de 18,2 %. Si 2013 avait atteint un niveau historiquement bas, cette reprise progressive de l'activité en France est un signal encourageant.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60861

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6120

Réponse publiée au JO le : [19 août 2014](#), page 7031